

<https://xn--lecanardpublicain-jwb.net/spip.php?article802>



Un 2 - Décembre mou

- Nouvelles de l'antirépublique -



Date de mise en ligne : dimanche 2 juillet 2017

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

Le 2 décembre 1851, Louis Napoléon Bonaparte, Président de la République, organisait un coup d'État contre la République qu'il était censé défendre et devenait l'empereur Napoléon III. Peu de temps auparavant, l'Assemblée avait refusé de modifier la Constitution pour lui permettre de briguer un second mandat.

Un parallèle avec la situation actuelle semble pour le moins exagéré ; on remarquera cependant que plusieurs des premiers ralliés au Président Macron militent depuis des années pour la réhabilitation de Napoléon III. Ainsi Christian Estrosi qui avait été jusqu'à écrire « Je suis bonapartiste » sur la jaquette de son livre « le Roman de Napoléon III ».

Certes, Emmanuel Macron n'est pas responsable de tous les errements de quelques personnalités, errements que répercutait par exemple Bernard Accoyer, alors Président de l'Assemblée nationale [1], et dont s'accommodait alors d'ailleurs même « l'opposition socialiste ». Mais il est clair que le nouveau pouvoir qui vient de s'établir en France semble vouloir officialiser encore davantage le renforcement du pouvoir exécutif au détriment du législatif. Qu'il s'agisse des symboles comme l'idée d'un discours initial du Président devant le congrès à Versailles ou du gouvernement par ordonnances, des formes de moins en moins républicaines émergent petit à petit.

Cette dérive n'est évidemment pas le seul fait du nouveau Président. Les atteintes aux restes de la démocratie se développent depuis des années. Ce fut le coup d'État contre le vote émis par les Français au référendum de 2005. Ce furent les atteintes sourdes, mais continues contre le pouvoir parlementaire, caractérisées en particulier par les réformes Jospin inversant le calendrier électoral et rendant, de ce fait, l'Assemblée vassale du Président.

L'idée s'est peu à peu distillée que les parlementaires n'étaient que les commis de l'Élysée. Bien pis, les députés eux-mêmes, dans leur grande majorité, ont intériorisé cette thèse, considérant qu'il fallait se contenter d'obéir au gouvernement. Même les « frondes » sont demeurées dans des limites pudiques et toutes les oppositions s'accommodent des institutions qui les massacrent.

On arrive, de ce fait, à la fin d'un cycle. Un Président représentant environ 18 % des électeurs inscrits obtient une majorité sans précédent dans une assemblée élue par 38 % de ces électeurs. L'époque n'est plus aux coups d'État violents d'antan. Le système politique permet d'officialiser en douceur le même résultat, c'est-à-dire de conférer les pleins pouvoirs à un pouvoir très minoritaire.

Au-delà de toute critique, remarquons que les institutions de la 5ème République avaient été imaginées pour bâtir un pouvoir fort permettant d'affirmer la souveraineté.

Nous voguons vers un pouvoir utilisant une force légale pour un projet faible éloigné de toute souveraineté. Quant aux députés, censés représenter la souveraineté populaire, leur crédibilité se dégrade au fil d'années de renoncements. Quelle est leur image après des années d'abdication ? Peut-on penser que le peuple va se dresser pour les défendre, se lever pour soutenir ceux qui, maintes fois, ont trahi leurs engagements au profit de politiques de régression démocratique et sociale ?

Au lendemain du coup d'état du 2 décembre 1851, des députés tentant de manifester pour la République virent des ouvriers leur crier leur mépris en hurlant « Croyez-vous que nous allons nous faire tuer pour vous conserver vos vingt-cinq francs par jour ! »

Il se trouva, cela étant, au coeur des manifestations, un député républicain de l'Ain, Alphonse Baudin, qui cria : « Vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs ». Dans la minute qui suivit, il fut abattu par les fusils des soldats de Napoléon III. Quel est aujourd'hui le prix de la conscience républicaine ?

Article également publié par l'[ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE : www.pouruneconstituante.fr](http://www.pouruneconstituante.fr).

[1] Lors de l'hommage rendu à Philippe Seguin, Bernard Accoyer émit un plaidoyer en faveur de Napoléon III.